AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-3-72 293530

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 4 au Bulletin technique N° 138 — 23 MARS 1972 — 8 -

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à la végétation des poiriers. Les boutons à fleurs sont passés très rapidement du stade C 3 - D à partir duquel ils peuvent être contaminés aux stades E et parfois même E 2 où ils deviennent très sensibles à la maladie.

La sécheresse actuelle semble ralentir la maturation des périthèces, mais il est certain que la prochaine période pluvieuse va accélérer cette maturation et que les projections d'ascospores vont devenir rapidement très nombreuses.

Dans de nombreux vergers le premier traitement conseillé dans notre Bulletin du 16 Mars a pu être retardé du fait de la sécheresse persistante et la première application a été faite sur des boutons floraux bien dégagés.

Par contre, dans certains cas, ce traitement a été effectué au stade C 3 - D les boutons étant encore groupés. L'arrivée des boutons aux stades E - E 2 a donc rapidement diminué l'efficacité de cette première application.

En conséquence, un nouveau traitement est nécessaire dans tous les cas où la protection a été effectuée au stade C 3 - D. Il pourra être retardé de quelques jours s'il a été effectué sur des boutons bien dégagés. Mais il ne faut pas oublier que le développement de la végétation diminue rapidement l'efficacité d'un traitement.

En tout état de cause, la protection des poiriers devra être aussi parfaite que possible lors de la prochaine période pluvieuse.

TAVELURE DU POMMIER

La protection des pommiers devra également être aussi parfaite que possible lors de la prochaine période pluvieuse.

Il est donc nécessaire d'effectuer rapidement le traitement conseillé dans notre Bulletin du 20 Mars sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C 3 - D. Il devra être renouvelé au plus tard lorsque la majorité des boutons floraux aura atteint le stade E.

ARAIGNEES ROUGES

Les premières éclosions des espèces passant l'hiver à l'état d'oeufs n'ont pas encore été observées. Il est donc encore trop tôt pour intervenir.

Toutefois, dans quelques vergers, notamment dans la région d'ORLEANS on observe la présence de Tétranyques de l'Aubépine qui ont passé l'hiver dans les abris les plus divers. Des pullulations parfois importantes ont pu être observées sur des boutons floraux. Seules des observations faites dans les vergers permettront de juger de l'opportunité d'une intervention contre cette espèce qui hiverne sous forme de femelle.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P. 204

.../....

PUCERONS - PSYLLES

On observe parfois une activité importante de ces ravageurs favorisée par les conditions climatiques. Il y a lieu de surveiller attentivement les cultures afin d'intervenir le cas échéant.

CULTURES OLEAGINEUSES

MELIGETHE DU COLZA

Les conditions climatiques sont très favorables à l'activité de ce ravageur dont les pullulations sont parfois très importantes dans les cultures.

Il y a donc lieu d'être très attentifs afin d'intervenir le cas échéant en tenant compte des indications données dans notre Bulletin du 20 Mars.

CULTURES LEGUMIERES

PUCERONS DU FRAISIER

Ces ravageurs sont actuellement observés dans quelques cultures, mais dans la plupart des situations les populations sont faibles ou nulles. Seule l'observation attentive des fraiseraies permettra de juger de l'opportunité d'un traitement.

On utilisera l'un des produits homologués suivants : Azinphos ethyl et méthyl (40 g/hl), Bromophos (50 g/hl), Carbophénothion (45 g/hl), Diazinon (25 g/hl), Diazinon (350 g/ha en poudrage), Dichlorvos (100 g/hl), Diéthion (75 g/hl), Diméthoate (30 g/hl), Endosulfan (60 g/hl), Fénitrothion (5o g/hl), Fenthion (75 g/hl), Formothion (40 g/hl), Isolane (6 g/hl), Lindane (30 g/hl), Lindane (400 g/ha en poudrage), Malathion (75 g/hl), Malathion (1 000 g/ha en poudrage), Mévinphos (35 g/hl), Naled (100 g/hl), Nichlorvos (50 g/hl), Nicotine (150 g/hl), Parathion éthyl (20 g/hl), Parathion Méthyl (30 g/hl), Parathions (250 g/ha en poudrage), Phosalone (60 g/hl), Prothoate (30 g/hl), Pyréthrines synergisées(12 g/hl), Roténone (20 g/hl),

Les produits suivants sont en autorisation provisoire de vente : Dialifor, Endothion, Méthidathion, Méthomyl, Ométhoate,

Etant donné le stade végétatif des fraisiers, on utilisera de préférence un produit à action de contact, les produits à action systémique n'ayant leur pleine efficacité qu'en période de végétation très active.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS